Nations Unies A/HRC/51/8

Assemblée générale

Distr. générale
28 juillet 2022
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Cinquante et unième session
12 septembre-7 octobre 2022
Points 2 et 3 de l'ordre du jour
Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre de la quatrième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme

Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*

Résumé

Soumis en application de la résolution 42/7 du Conseil des droits de l'homme, le présent rapport rend compte des mesures que les États ont prises au cours de la quatrième phase (2020-2024) du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Il fournit une synthèse des informations reçues de 17 États et comprend des conclusions et recommandations visant à renforcer l'éducation et la formation des jeunes aux droits de l'homme.

* Il a été convenu que le présent rapport serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.

Merci de recycler

I. Introduction

1. Dans sa résolution 59/113 A, l'Assemblée générale a proclamé le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, initiative mondiale visant à faire avancer l'exécution des programmes d'éducation en matière de droits de l'homme dans tous les secteurs. Le Programme mondial est composé de plusieurs phases successives, dont chacune porte sur un thème précis. La première phase (2005-2009) traitait de l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire. La deuxième phase (2010-2014) était axée sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme dans l'enseignement supérieur et sur la formation aux droits de l'homme des enseignants, des éducateurs, des fonctionnaires, des responsables de l'application des lois et du personnel militaire à tous les niveaux. La troisième phase (2015-2019) était consacrée au renforcement de la mise en œuvre des deux premières phases et à la promotion de la formation aux droits de l'homme des professionnels des médias et des journalistes.

2. Dans sa résolution 39/3, le Conseil des droits de l'homme a décidé de faire de la jeunesse le groupe cible de la quatrième phase (2020-2024) du Programme mondial et a demandé au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) d'élaborer un plan d'action. Dans sa résolution 42/7, le Conseil a adopté le plan d'action soumis par le HCDH[1], qui contient des orientations pour l'élaboration d'une stratégie globale en matière d'éducation des jeunes aux droits de l'homme sur le plan national. Dans la même résolution, le Conseil a engagé tous les États à mettre en œuvre le plan d'action pour la quatrième phase et a prié le HCDH d'établir un rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre de la quatrième phase et de le lui soumettre à sa cinquante et unième session.

3. En février 2022, le HCDH a adressé aux États des notes verbales les invitant à communiquer des renseignements sur les activités menées pour appliquer ce plan d'action. Au 28 juin 2022, des réponses avaient été reçues de 17 États (voir l'annexe)[2]. Les renseignements reçus ont ensuite été compilés dans le présent rapport à mi-parcours.

4. On trouvera ci-après une vue d'ensemble des mesures prises par les États telles qu'elles sont exposées dans les communications soumises au HCDH. Aux fins de l'élaboration du rapport, le HCDH n'a pas procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des mesures et des pratiques décrites par les États. Le rapport s'articule autour des quatre éléments déterminants pour l'efficacité de l'éducation des jeunes dans le domaine des droits de l'homme figurant dans la section D de la deuxième partie du plan d'action pour la quatrième phase. Il se termine par des conclusions et des recommandations destinées à être appliquées ultérieurement.

II. Action menée au niveau national pour mettre en œuvre l'éducation des jeunes dans le domaine des droits de l'homme

A. Politiques et mesures d'application connexes

5. Des dispositions générales sur l'éducation aux droits de l'homme figurent dans les stratégies, plans ou textes de loi de la majorité des États qui ont soumis des renseignements au HCDH, soit l'Angola, l'Argentine, le Burundi, la Colombie, El Salvador, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, Maurice, le Mexique, la Roumanie, la Slovénie et la Türkiye. En Angola, la promotion de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme constitue l'un des piliers de la stratégie nationale en faveur des droits de l'homme (2020). C'est dans ce cadre qu'a été élaborée la stratégie nationale en faveur de l'éducation aux droits de l'homme. Cette stratégie commence à être mise en œuvre bien qu'elle n'ait pas été officiellement approuvée. En Colombie, le plan national pour l'éducation aux droits de l'homme (2021-2034) accorde une place particulière aux groupes en situation de

[1] A/HRC/42/23.

[2] Les communications des États peuvent être consultées sur le site Web du HCDH à l'adresse https://www.ohchr.org/fr/resources/educators/human-rights-education-training/world-programme-human-rights-education/phase4.

vulnérabilité qui ont toujours été victimes de discrimination, soit les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les minorités ethniques ainsi que les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes. En Lituanie, le programme gouvernemental en vigueur (2020-2024) accorde un rang de priorité au renforcement de l'éducation aux droits de l'homme et à la lutte contre la corruption. En Lettonie, les lignes directrices pour le développement du secteur de l'éducation (2021-2027), intitulées « Compétences futures pour la société du futur », prévoient que toutes les formes d'éducation et de formation devraient comporter des contenus permettant aux élèves de comprendre en quoi consistent les droits de l'homme, le développement durable et les modes de vie durables ainsi que l'égalité des sexes, la culture de paix et de non-violence, la citoyenneté mondiale et la diversité culturelle. En Argentine, conformément à la loi n° 26 206 de 2006 relative à l'éducation nationale, la protection et la promotion des droits de l'homme font partie intégrante de toutes les politiques éducatives élaborées par le Ministère de l'éducation, l'objectif étant notamment de promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et de construire un civisme participatif, démocratique et responsable.

6. Des États ont signalé qu'ils avaient intégré les droits de l'homme dans les programmes du système éducatif formel. En Türkiye, conformément à la loi n° 1 739 relative à l'éducation nationale, le programme national d'enseignement vise à garantir que les élèves exercent leurs droits, assument leurs responsabilités et soient prêts à se lancer dans la vie compte tenu de leur individualité. Les droits de l'homme et d'autres questions connexes ont été incorporés dans diverses matières. En Roumanie, des programmes ont été élaborés pour les cours facultatifs sur les droits de l'homme que les écoles peuvent offrir. Des cours ou des matières se rapportant aux droits de l'homme ont été proposés dans les établissements d'enseignement supérieur de plusieurs États − Angola, Colombie, Équateur, Fédération de Russie, Maurice, Mexique et Slovénie − soit dans le cadre de programmes portant expressément sur les droits de l'homme et donnant lieu à un diplôme dans ce domaine, soit dans le cadre d'autres programmes d'études.

7. Des États ont procédé à une révision de leur législation ou de leurs programmes d'enseignement en vigueur afin d'y intégrer l'éducation aux droits de l'homme ou de renforcer les dispositions et mesures existantes. L'Institut pédagogique de Maurice élabore et met régulièrement à jour les programmes d'enseignement dans le primaire et le secondaire afin de garantir que les apprenants développent des compétences leur permettant de devenir des citoyens responsables qui défendent le respect des droits de l'homme. En 2020, l'Institut a élaboré à l'intention des établissements primaires et secondaires de nouveaux programmes d'études sociales modernes ainsi que des cours sur les compétences utiles dans la vie courante, dans le cadre desquels les droits de l'homme sont abordés et, en 2021, il a lancé des travaux de révision des programmes des cours d'éthique et d'instruction civique. En 2021, le Ministère salvadorien de l'éducation, des sciences et de la technologie a révisé les programmes de plusieurs matières enseignées dans le primaire et le secondaire et a proposé que l'éducation aux droits de l'homme soit un thème abordé dans le cadre de l'enseignement de toutes les matières. Au Mexique, le Programme sectoriel pour l'éducation (2020-2024) vise à garantir que les programmes d'études et les programmes soient adaptés aux défis du XXIe siècle et permettent aux enfants, aux adolescents et aux jeunes d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à leur développement. À cette fin, il convient notamment d'actualiser les programmes scolaires et les programmes d'activités en y intégrant les droits de l'homme et les questions de genre afin de fournir aux élèves des orientations dans tous les domaines, y compris la santé, l'éducation à la santé sexuelle et procréative et l'épanouissement social et émotionnel.

8. Des politiques spéciales ont été adoptées pour que l'éducation, y compris l'éducation aux droits de l'homme, soit accessible à tous les enfants et tous les jeunes sans distinction. En 2021, le Gouvernement slovaque a adopté une stratégie en faveur de l'adoption d'une approche inclusive dans le domaine de l'éducation, qui vise à garantir que tous les enfants sans distinction aient accès à une éducation inclusive, du jardin d'enfants à l'université. Au Mexique, la loi générale de 2021 relative à l'enseignement supérieur impose aux autorités éducatives fédérales et municipales ainsi qu'aux autorités des États l'obligation de garantir l'accès universel à l'enseignement supérieur, conformément aux principes relatifs aux droits de l'homme et aux principes d'égalité et d'inclusion, et compte tenu du point de vue des jeunes et des questions de genre et d'interculturalité. Cette loi met particulièrement l'accent

sur les peuples autochtones, les communautés afro-mexicaines, les personnes handicapées et d'autres groupes en situation de vulnérabilité. En Roumanie, la stratégie pour l'intégration des citoyens roumains appartenant à la minorité rom (2022-2027) vise à garantir l'accès des Roms à une éducation de qualité par la réduction du taux d'abandon scolaire, la promotion de l'interculturalisme, la création d'un environnement scolaire inclusif, la préservation de l'identité culturelle des enfants roms et l'amélioration de la confiance de ces enfants en eux-mêmes. En El Salvador, la politique nationale relative à l'enseignement supérieur (2021) offre aux étudiants handicapés et aux étudiants ayant des capacités différentes en matière d'apprentissage la possibilité d'obtenir une bourse et d'autres aides financières. À Maurice, l'organe chargé des besoins éducatifs spéciaux offre des repas gratuits, du matériel scolaire et des bourses d'études afin que les enfants vivant dans les zones urbaines et les zones rurales des différentes îles, les enfants ayant des besoins spéciaux et les enfants en situation de vulnérabilité ne soient pas laissés de côté par le système éducatif. En Slovénie, dans le cadre de la procédure d'admission au premier cycle de l'enseignement universitaire, les candidats qui peuvent présenter un document attestant qu'ils ont des besoins spéciaux, un handicap ou une maladie et ceux qui sont issus de milieux socioéconomiques défavorisés bénéficient d'un traitement préférentiel. En Lettonie, des mesures ont été prises pour aider des enfants et des jeunes qui ont fui la guerre en Ukraine et plus de 700 enfants ukrainiens ont été scolarisés. Le Centre national de l'enseignement collabore étroitement avec les municipalités concernées afin que ces enfants aient accès à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, ainsi qu'à un accompagnement thérapeutique et psychologique approprié. En outre, le Ministère letton de l'éducation et des sciences a fait en sorte que des jeunes Ukrainiennes et Ukrainiens aient accès à la formation professionnelle en Lettonie, notamment en reconnaissant les certificats scolaires délivrés par des établissements ukrainiens afin que les intéressés puissent poursuivre leurs études en Lettonie.

9. Un certain nombre d'États ont signalé qu'ils avaient organisé des activités de sensibilisation aux droits de l'homme à l'intention des jeunes en dehors du cadre scolaire. À Maurice, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale en faveur de la jeunesse et en collaboration avec la Commission nationale des droits de l'homme, le Ministère de l'autonomisation des jeunes, des sports et des loisirs a lancé une série de programmes visant à donner aux jeunes des moyens d'agir, notamment par l'éducation aux droits de l'homme. Environ 500 jeunes participent chaque année au programme d'éducation dans le domaine des droits de l'homme. Au Mexique, dans le contexte de la Journée nationale du bénévolat de 2021, le Gouvernement a élaboré divers programmes de bénévolat visant à promouvoir les objectifs de développement durable afin de tenir compte du rôle stratégique que jouent les jeunes en générant du bien-être et en renforçant le tissu social. L'un des volets de ces programmes prévoyait un cours de formation visant à renforcer les compétences des jeunes en matière de droits de l'homme dans le cadre de l'action communautaire afin de soutenir leurs activités bénévoles. Dans la Fédération de Russie, le Groupement des universités russes, entité dont font partie des universités qui proposent un programme de maîtrise dans le domaine des droits de l'homme, organise chaque année des cours d'été sur les droits de l'homme. En 2021, le programme des cours, qui étaient répartis sur une semaine et s'articulaient autour de trois modules thématiques (droits de l'homme et changement climatique ; droits de l'homme et migration ; droits de l'homme et mobilisation des jeunes), prévoyait des conférences, des séminaires, des tables rondes et des projections de films, qui ont eu lieu à l'Université fédérale de Kazan. En Türkiye, dans les 161 tribunaux du pays, la division de l'appui judiciaire et des services aux victimes organise à l'intention des victimes d'infractions, y compris les enfants et les jeunes, des séances d'information sur les droits des victimes, les services qui leur sont proposés et le déroulement de la procédure judiciaire afin de faciliter leur accès à la justice. En Slovénie, les autorités s'emploient depuis 2005 à promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes dans le domaine des droits de l'homme à l'échelon international dans le cadre du projet « Nos droits ». À ce jour, plus de 250 000 enfants originaires de 26 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine ou du Moyen-Orient ont participé à ce projet.

10. Des États ont facilité et soutenu − en particulier financièrement − des cours informels sur les droits de l'homme organisés par la société civile. Au Chili, le Ministère de la justice et des droits de l'homme a lancé en 2020 un fonds pour les projets culturels et les projets de sites commémoratifs, qui finance des initiatives de la société civile visant à promouvoir la

mémoire historique et la réparation des violations des droits de l'homme commises pendant la dictature militaire, en s'employant à préserver durablement le souvenir des victimes et en contribuant à la promotion des droits de l'homme. En 2020, les activités du fonds ont été interrompues par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), mais en 2021, 13 projets ont été sélectionnés et subventionnés à hauteur de 107 528 219 dollars. Dans le cadre de l'un des projets, environ 150 élèves de cinq écoles de la commune de La Serena ont créé des œuvres d'art inspirées des récits de victimes de la répression politique exercée pendant la dictature militaire et d'entretiens avec des membres de leur famille sur les événements survenus pendant cette période. En Slovénie, des aides ont été accordées à plusieurs activités de sensibilisation aux droits de l'homme organisées à l'intention des jeunes dans des cadres informels. En 2019, le bureau gouvernemental de la jeunesse a lancé un appel d'offres ouvert concernant un programme biennal visant à renforcer les compétences des jeunes par la citoyenneté active en vue d'améliorer leur employabilité, dont le but était d'assurer le cofinancement de projets d'organisations qui mènent des activités en faveur des jeunes. Le projet prévoyait l'organisation d'ateliers pratiques, de cours de formation, de séances de mentorat individuel et de rencontres avec des entrepreneurs et des employeurs ainsi que la cocréation d'un espace social. En Lituanie, des dispositions ont été prises afin qu'en 2022, le Ministère de la justice sélectionne et finance des projets d'organisations de la société civile visant à renforcer le respect des droits de l'homme, de l'égalité et de l'état de droit ainsi qu'à combattre les discours de haine et, à cette fin, le Ministère aurait déjà affecté 70 000 euros à cette initiative.

11. Des États ont souligné qu'en tant que partenaires clefs, les jeunes devaient être invités à participer à la planification et à la conception des politiques relatives aux droits de l'homme et à l'éducation aux droits de l'homme. Au Chili, dans le cadre de l'élaboration du deuxième plan national pour les droits de l'homme (2022-2025), le Ministère de la justice et des droits de l'homme a organisé pour la première fois des consultations avec des enfants et des jeunes, leur offrant ainsi la possibilité d'exercer leur droit de participer aux débats en ligne. Les consultations se sont tenues avec le concours d'un groupe de spécialistes de la participation des enfants et des jeunes, composé de représentants des sous-secrétariats à l'enfance et à l'éducation, du Service national des mineurs, de l'Institut national des droits de l'homme, du Bureau du Défenseur des enfants et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En tout, 2 835 enfants et jeunes ont participé à ces consultations et ont donné leur avis sur les problèmes liés aux droits de l'homme qu'ils considèrent comme les plus cruciaux, sur les mesures que devrait prendre l'État pour améliorer la situation des droits de l'homme et sur les mécanismes de suivi qui pourraient être mis en place. En Italie, le cinquième plan national d'action et d'intervention pour la protection des droits et l'épanouissement des enfants et adolescents, qui prévoit des dispositions sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, a été élaboré et finalisé en 2021 à l'issue de travaux menés en collaboration et en consultation avec les parties prenantes, dont l'Observatoire national de l'enfance et de l'adolescence et d'autres institutions gouvernementales, des membres de la société civile, des experts, des universités et des centres de recherche. En outre, les observations et les suggestions des jeunes concernant les priorités et les stratégies définies dans le plan national ont été recueillies dans le cadre d'enquêtes. En El Salvador, des groupes municipaux de jeunes ont été créés afin que ces derniers puissent participer à l'élaboration des politiques en faveur de la jeunesse et contribuer au développement de leurs municipalités et communautés respectives. Dans ce contexte, les jeunes bénéficient d'une formation dans le domaine des droits de l'homme, en particulier sur les droits des jeunes, afin d'être à même de participer efficacement aux travaux d'élaboration des politiques. À ce jour, 30 municipalités du pays ont lancé cette initiative et 5 265 jeunes ont été formés. En Slovénie, la participation active des jeunes à l'élaboration des politiques et des lois relatives à la jeunesse a été encouragée par le Conseil national de la jeunesse, organisation qui chapeaute l'ensemble des organisations nationales de jeunes, lesquelles défendent divers intérêts et représentent diverses orientations idéologiques ou politiques. L'objectif de cette organisation est de défendre les intérêts des jeunes et de promouvoir leur participation à la prise de décisions qui ont des incidences sur leur vie et sur leur travail. L'Union slovène des étudiants, organisation nationale comptant 75 000 membres, parmi lesquels des jeunes qui suivent des études universitaires ou fréquentent un établissement d'enseignement supérieur ou un lycée ainsi que des étudiants slovènes inscrits dans des établissements à l'étranger, participe activement à l'élaboration des politiques et des programmes nationaux relatifs à

l'enseignement supérieur, aux bourses, aux résidences d'étudiants, au travail des étudiants, aux soins de santé et à l'emploi des diplômés.

12. Des États ont signalé qu'ils avaient adopté des mesures spéciales ou lancé des projets en vue de surveiller les avancées réalisées sur le plan national dans le domaine de l'éducation et de la formation aux droits de l'homme, afin d'améliorer et de renforcer la mise en œuvre. En Colombie, le plan de mise en œuvre 2021-2022 du plan national relatif à l'éducation aux droits de l'homme (2021-2034) contient toute une série de lignes directrices, de stratégies et de mesures élaborées à l'intention d'une trentaine d'organes nationaux concernés. Le service de la culture, des droits de l'homme et de l'éducation à la paix du bureau du Conseiller présidentiel aux droits de l'homme et aux affaires internationales surveille l'exécution du plan de mise en œuvre. De 2019 à 2022, la Roumanie a participé à l'Étude internationale sur l'éducation civique et la citoyenneté réalisée par l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire. Ce projet d'évaluation comparative de l'éducation a été appliqué par l'Université de Bucarest, avec le soutien du Ministère de l'éducation. Il vise à analyser la façon dont les systèmes éducatifs préparent les jeunes à assumer leur rôle de citoyens actifs et encouragent le comportement civique. Il vise également à contribuer à améliorer la manière dont les compétences civiques sont enseignées et présentées aux jeunes. En Slovaquie, le Centre pour l'information scientifique et technologique a réalisé une évaluation sur le long terme de l'éducation aux droits de l'homme et de ses effets à l'école et dans le milieu familial. Des données ont été collectées sur les connaissances des apprenants dans le domaine des droits de l'homme, sur la collaboration avec les établissements scolaires et les familles aux activités menées dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, les violations des droits de l'homme commises dans le cadre scolaire et dans le milieu familial, les connaissances des enseignants dans le domaine des droits de l'homme et leurs suggestions concernant les moyens d'améliorer l'enseignement des droits de l'homme, l'évolution de l'attitude des élèves à l'égard des droits de l'homme, le point de vue des parents sur les questions liées aux droits de l'homme qui se posent au sein de la famille et dans le cadre scolaire et la participation des parents à l'éducation des enfants aux droits de l'homme. Des données empiriques ont été recueillies au moyen de questionnaires distribués dans des écoles primaires et secondaires sélectionnées dans toute la Slovaquie.

13. Des États ont aussi signalé qu'ils avaient adopté des politiques et des initiatives sectorielles qui créaient des synergies avec les activités qu'ils menaient dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme. Au Mexique, les autorités ont approuvé en 2021 le programme national pour la jeunesse (2021-2024), qui contient des orientations concernant la mise en œuvre de politiques en faveur des jeunes permettant de remédier aux différents problèmes auxquels se heurtent les jeunes dans le pays. Parmi les priorités de ce programme figurent la promotion de la participation des jeunes aux affaires publiques et la promotion du civisme chez les jeunes, de la connaissance de leurs droits et du respect de l'état de droit, le but étant de renforcer leur capacité d'exercer la citoyenneté. La Roumanie a lancé la mise en œuvre de sa stratégie nationale visant à prévenir et combattre l'antisémitisme, la xénophobie, la radicalisation et les discours de haine (2021-2023), qui a pour objectif de promouvoir la tolérance, l'éducation civique et la résilience de la société roumaine contre l'antisémitisme, la xénophobie, la radicalisation et les discours de haine. Dans ce cadre, il est prévu d'actualiser les projets et les programmes dans le domaine de l'éducation et de la culture et de s'appuyer sur les programmes pertinents de coopération internationale. En Argentine, la Direction de l'éducation aux droits de l'homme, du genre et de l'éducation sexuelle intégrale a mis en place plusieurs programmes éducatifs se rapportant aux droits de l'homme, notamment le Programme national d'éducation sexuelle intégrale, qui vise à promouvoir l'intégrité physique, le droit à la santé, l'égalité des sexes et la diversité ; le Programme national « éducation et mémoire », dont l'objectif est de promouvoir une citoyenneté démocratique respectueuse des droits de l'homme et de l'identité nationale par l'enseignement de l'histoire ; le Programme national de prévention et de soins dans le cadre de l'éducation, qui offre des orientations destinées à aider les établissements d'enseignement à promouvoir le droit à la santé ; la Stratégie nationale relative à l'éducation écologique intégrale, qui porte sur la protection de l'environnement et l'exercice du droit à un environnement sain. Tous ces programmes appellent un accroissement des ressources destinées à l'éducation, l'élaboration de matériels pédagogique pertinents ainsi que l'organisation d'activités de formation destinées aux enseignants.

B. Processus et outils d'enseignement et d'apprentissage

14. Des États ont donné des détails sur la teneur de leurs programmes d'éducation aux droits de l'homme et sur les compétences qui doivent être acquises dans ce domaine. La Lettonie a indiqué qu'à la fin du neuvième degré, les élèves sont censés connaître l'importance fondamentale des droits de l'homme et des normes connexes ; comprendre ce que signifie l'état de droit et reconnaître les idéologies violentes ; être capables de donner leur avis sur des questions telles que la démocratie dans la société moderne, les initiatives civiles et non gouvernementales et le rôle qu'elles jouent dans une société démocratique ; avoir acquis de l'expérience dans le règlement de questions intéressant la communauté locale, en pesant sur la prise de décisions et en répondant aux besoins de la société. À la fin du douzième degré, les élèves sont censés être capables d'évaluer les situations dans lesquelles la sécurité collective, la santé, la dignité et les droits de l'homme sont menacés et de proposer des solutions permettant d'y remédier ; reconnaître les discours de haine, la désinformation et les propos offensants pour ce qu'ils sont ; analyser les normes juridiques locales, nationales et internationales, leur pertinence et leurs effets sur la population ; élaborer des propositions de modification visant à améliorer les lois en vigueur et les soumettre aux institutions concernées. La Slovénie a décrit les compétences qui constituent l'objectif du nouveau cours sur la citoyenneté active introduit dans les écoles secondaires supérieures, qui vise à familiariser les élèves avec les notions de transnationalité et de mondialisation et à analyser les relations interethniques à l'ère de la mondialisation. À l'issue de ce cours, les élèves doivent être en mesure de faire le bilan des phénomènes liés à la mondialisation et de leurs répercussions sur leur vie en adoptant une attitude critique et en les examinant sous différents angles ; d'analyser la notion de développement durable ; de faire des recherches sur les activités permettant de protéger les droits de l'homme et de les planifier ; de recenser et d'évaluer les effets des conflits et des guerres dans un monde interdépendant et de débattre des initiatives en faveur de la paix et de la prévention des conflits.

15. En Angola, les questions relatives aux droits de l'homme ont été intégrées dans les matières enseignées à tous les niveaux, à savoir de la maternelle à l'enseignement supérieur, et des efforts ont été fournis pour faire en sorte que les questions abordées aient un lien avec la vie des élèves. Dans le secondaire par exemple, les questions traitées sont notamment les grossesses et les mariages précoces, la violence familiale, le travail des enfants, l'accès à l'éducation, le harcèlement et l'extrémisme violent. Les enseignants renvoient aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme correspondants, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique. À Maurice, les droits de l'homme sont intégrés dans les différentes matières enseignées dans le secondaire, dont l'éducation à la citoyenneté, l'éducation interculturelle et l'éducation sexuelle. L'éducation à la citoyenneté vise à transmettre des connaissances et à développer des compétences, des attitudes et des valeurs qui préparent les apprenants à devenir des citoyens informés, respectueux et responsables et à participer activement à la vie de la collectivité. Elle favorise leur épanouissement social et la construction de leur personnalité, de leur comportement et de leur confiance en eux-mêmes, ce qui leur permet de communiquer avec les autres et de les respecter. L'éducation interculturelle vise à contribuer à la coexistence pacifique des communautés, surtout dans un pays comme Maurice, où des personnes qui ont différentes croyances et traditions religieuses cohabitent dans un espace commun. Les écoles sont le reflet de cette diversité et constituent un lieu idéal pour les échanges culturels et la compréhension mutuelle, ce qui contribue à promouvoir la paix et la cohésion sociale. L'éducation sexuelle vise à encourager les apprenants à débattre de la façon dont ils envisagent leur corps et celui des autres et à promouvoir la santé sexuelle et procréative.

16. Des États ont décrit les diverses méthodes utilisées pour assurer l'efficacité de l'éducation et de la formation des jeunes aux droits de l'homme. En El Salvador, le Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie a indiqué que des méthodologies pratiques, axées sur l'apprenant et prenant en considération les questions de genre étaient employées dans le cadre de la formation professionnelle. En Türkiye, la loi sur l'éducation nationale

prévoit que les établissements d'enseignement secondaire sont tenus d'employer des méthodes axées sur l'élève favorisant la participation active et la culture démocratique. À Maurice, le programme national (2015) prévoit l'adoption d'une méthode contextuelle, fondée sur les problèmes, interactive et participative ainsi que la création d'une relation enseignant-apprenant qui favorise l'inclusion et le respect et dote les apprenants des moyens d'exprimer leur point de vue et de partager leur expérience. En Argentine, dans le cadre d'un projet collaboratif lancé en 2020 par les Ministères de l'éducation et de la justice et des droits de l'homme et l'Institut national de la jeunesse, les élèves sont encouragés à s'exprimer d'une manière créative sur certains thèmes liés aux droits de l'homme. Les jeunes sont invités à participer à ce projet et à donner leur avis en tant que détenteurs de droits sur les problèmes qui leur paraissent les plus cruciaux : l'environnement et le développement durable ; la démocratie et la souveraineté, l'éducation et l'égalité ; les identités, le genre et la diversité ; l'information et la communication ; la mémoire et les droits de l'homme ; la participation des jeunes ; la prévention et le soin. Au cours de la première édition, des jeunes de 12 provinces ont envoyé des créations sous diverses formes, dont des nouvelles, des essais, des poèmes, des chansons, des vidéos, des photographies, des dessins et d'autres créations, parmi lesquelles 15 ont été jugées particulièrement réussies et ont été sélectionnées et publiées sur le portail educ.ar. Au cours de la deuxième édition, qui s'est tenue en 2021, des créations envoyées par des jeunes provenant de 16 provinces ont été reçues.

17. Au Burundi, le Ministère des droits de l'homme et du genre mène des activités de formation et de sensibilisation des jeunes aux droits de l'homme dans les centres pour les jeunes et les centres pour la lecture et l'animation culturelle de différentes municipalités. À Maurice, le Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie a organisé une conférence Simul'ONU au cours de laquelle les étudiants ont eu la possibilité de débattre de questions relatives aux droits de l'homme et de proposer des solutions. En Roumanie, en 2021, l'Institut des droits de l'homme a lancé en partenariat avec l'European Law Students' Association une campagne sur le droit à l'information et à l'expression et sur le rôle des jeunes dans la promotion du dialogue démocratique. Cette campagne portait sur la diversité, la tolérance et les droits à la liberté de pensée et d'expression et visait à sensibiliser les étudiants en droit et les jeunes avocats à l'importance de ces droits et à la nécessité de les garantir dans une société démocratique. En Lituanie, l'une des initiatives lancées par le Ministère de la justice, « l'examen de la Constitution », consiste dans un examen annuel public des connaissances en droit, auquel participent environ 20 000 personnes, principalement des écoliers et des jeunes. En participant à cet examen, le public est amené à s'intéresser aux fondements juridiques de l'État, y compris à la protection des droits de l'homme et des libertés garantis par la Constitution.

18. Des États ont signalé qu'ils utilisaient la technologie dans le cadre de leurs activités d'éducation et de formation des jeunes aux droits de l'homme. En 2020, à l'occasion de la Journée internationale des peuples autochtones, la Fédération de Russie a lancé un quiz en ligne intitulé « Connaissez vos droits » à l'intention des peuples autochtones du Nord, de la Sibérie et de l'Extrême-Orient, auquel plus de 2 000 personnes ont participé. En 2021, le Commissaire aux droits de l'homme de la Fédération de Russie a organisé le cinquième cours public sur les droits de l'homme, qui a été suivi en ligne par plus de 5 millions d'étudiants. En outre, le projet éducatif interactif pour étudiants intitulé « L'école des défenseurs des droits de l'homme : apprendre et agir » prévoit le lancement d'activités de sensibilisation et d'éducation en ligne, y compris de conférences interactives et d'une plateforme de jeux en ligne dénommée « Les bénévoles du droit ». En Lituanie, en 2020, le Ministère de la justice a mis en œuvre un projet de sensibilisation au droit intitulé « Je connais mes droits », qui prévoit la création d'une application d'apprentissage novatrice destinée à être utilisée sur les appareils mobiles intelligents, laquelle présente aux jeunes divers thèmes d'une manière plaisante, en donnant des exemples de situations quotidiennes. En Roumanie, afin de soutenir les enseignants et les élèves pendant les fermetures d'écoles ordonnées en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'Institut roumain des droits de l'homme a ouvert un cours en ligne destiné aux élèves du secondaire inférieur, intitulé « J'étudie en ligne le droit à l'éducation », qui visait à faire participer activement les jeunes à la promotion et à la protection de leur droit à l'éducation.

19. Plusieurs États ont signalé en outre que des supports pédagogiques spécialement conçus pour l'enseignement des droits de l'homme avaient été élaborés. En Türkiye, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, le Ministère de l'éducation nationale a mis en œuvre le projet « Renforcer la culture de la démocratie », qui vise à intégrer une culture scolaire démocratique et les droits de l'homme dans le système éducatif. Du matériel pédagogique − livres d'histoires, cahiers d'activités et guides sur les droits de l'homme et la démocratie destinés aux enseignants − a été élaboré et est actuellement utilisé dans le cadre d'un projet pilote mené dans 110 écoles sélectionnées dans 10 provinces, dont bénéficient environ 48 500 élèves dans l'ensemble du pays. Dans la Fédération de Russie, deux manuels sont actuellement élaborés sous la direction du Commissaire aux droits de l'homme. Le premier porte sur les droits de l'homme et est destiné aux élèves des neuvième à onzième degrés, tandis que le second traite des droits civils et est destiné aux étudiants de premier cycle qui suivent des études dans des domaines autres que le droit. En Argentine, l'accent a été mis sur l'élaboration de matériels d'éducation sexuelle intégrale rédigés dans les langues autochtones. Ces matériels ont été élaborés en consultation avec différents éducateurs et chercheurs issus des différents peuples autochtones du pays.

C. Formation des éducateurs

20. Des politiques relatives à la formation des enseignants dans le domaine des droits de l'homme ont été adoptées dans certains États. Au Mexique, l'une des stratégies prioritaires du Plan sectoriel pour l'éducation (2020-2024) consiste à dispenser une formation complète aux enseignants, notamment sur les droits de l'homme, afin de garantir une éducation de qualité. En Slovaquie, le Centre méthodologique et pédagogique applique des programmes pédagogiques conçus à l'intention des enseignants et des autres personnels spécialisés travaillant dans les écoles, les établissements scolaires et les structures d'assistance sociale. Les droits de l'homme étant un thème transversal, ils ont été intégrés dans tous les programmes.

21. En Angola, la question de la formation des enseignants a été réglée dans le contexte de l'intégration des contenus liés aux droits de l'homme dans l'enseignement primaire et secondaire. Depuis 2011, conjointement avec le Ministère de la justice et des droits de l'homme, le Ministère de l'éducation collabore avec le HCDH en vue d'incorporer des contenus liés aux droits de l'homme dans les supports pédagogiques. Au cours de la première phase, le personnel de l'Institut national pour la recherche et le développement de l'éducation a été formé aux principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, aux valeurs culturelles et à l'éducation, aux méthodes de révision et d'évaluation des programmes scolaires, à l'élaboration de textes pédagogiques et de stratégies de base pour l'intégration des droits de l'homme dans les programmes scolaires. Ensuite, des manuels sur les droits de l'homme destinés aux élèves du primaire et du secondaire ont été élaborés et des programmes de formation des enseignants à l'utilisation de ces manuels ont été lancés dans tout le pays, le but étant de donner aux enseignants une série d'orientations méthodologiques afin qu'ils soient en mesure d'intégrer l'enseignement des droits de l'homme dans diverses matières. En El Salvador, le Ministère de l'éducation, des sciences et de la technologie organise des cours de formation destinés aux enseignants, en concertation avec l'Institut national de formation des enseignants, afin de renforcer les compétences des enseignants dans les domaines suivants : analyse des fondements théoriques et des approches des droits de l'homme, coexistence pacifique et protection des droits de l'homme à l'école ; application des stratégies et des outils favorisant le vivre-ensemble et la consolidation de la paix à l'école ; application de méthodes visant à préserver la santé mentale dans les situations de crise et de violation des droits de l'homme ; détection des manifestations psychosociales de stress et d'épuisement professionnel et application de stratégies visant à promouvoir la santé et le bien-être des étudiants et de tous les membres de la communauté éducative. Au moment de la soumission du présent rapport, 19 837 enseignants avaient été formés dans le cadre de ces cours.

22. À Maurice, dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire, l'Institut pédagogique propose des modules consacrés aux droits de l'homme, aux compétences de vie et à l'éducation à la citoyenneté. Un module expressément consacré à l'éducation aux droits de l'homme est proposé dans le cadre de la

formation continue des enseignants dans le primaire. Parmi les objectifs d'apprentissage de ce module figurent notamment la connaissance des droits de l'homme, de leurs origines et de leur évolution dans le temps envisagés sous l'angle théorique et pratique ; l'analyse de la contribution de l'éducation aux droits de l'homme au maintien de la paix et de l'harmonie dans un contexte multiculturel ; l'évaluation de l'application des droits de l'homme dans le cadre scolaire ; la sélection des activités spéciales prévues par les manuels qui peuvent être utilisées pour promouvoir l'éducation aux droits de l'homme. Un autre exemple qui mérite d'être cité est le module relatif à l'éducation civique, dans lequel sont intégrées des questions telles que les droits de l'homme, les responsabilités, le respect et la tolérance, et qui fait partie des modules facultatifs proposés dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants du secondaire. Ce module porte sur l'apprentissage fondé sur un projet et vise à préparer les enseignants du secondaire à aborder des aspects de la citoyenneté ainsi que des valeurs dans le cadre de leur enseignement. Depuis 2020, 315 éducateurs ont suivi des modules relatifs aux droits de l'homme ou à l'éducation aux droits de l'homme.

23. En Roumanie, la formation des enseignants à l'éducation aux droits de l'homme est dispensée par les écoles normales relevant du Ministère de l'éducation nationale, généralement en collaboration avec diverses parties prenantes, dont des organisations non gouvernementales, des établissements d'enseignement publics et privés, l'Institut roumain des droits de l'homme, le Conseil de l'Europe, l'Union européenne et différents organismes des Nations Unies (UNICEF, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés). Par exemple, dans le cadre du projet « Un programme pertinent, une éducation ouverte à tous » (2017-2022), un vaste programme de formation continue destiné aux enseignants a été lancé, dont plus de 55 000 enseignants du primaire et du secondaire ont bénéficié. Dans le contexte de ces sessions de formation, toutes les matières figurant au programme obligatoire des cours ont été couvertes, y compris l'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme, et des thèmes tels que la pensée critique, les droits de l'enfant, l'éducation interculturelle et l'éducation à la citoyenneté démocratique ont été traités. En outre, ce programme était conçu pour permettre aux enseignants d'adapter l'apprentissage aux besoins individuels des élèves. En 2022, dans le cadre de ce projet, un programme national de formation à la gestion des programmes scolaires élaboré à l'intention de 6 000 directeurs d'école récemment nommés a été lancé et est en cours d'application. Ce programme prévoit un module spécial sur les élèves à risque, qui s'inscrit dans la stratégie globale visant à renforcer l'inclusion dans les écoles secondaires.

24. Au Mexique, en 2019, l'Université nationale pédagogique a lancé un master en gestion du vivre-ensemble dans les écoles destiné aux enseignants et aux autres membres de la communauté éducative, dans le cadre duquel des questions telles que la violence, les droits de l'homme et la culture de paix sont étudiées. Le cursus est subdivisé en trois volets : une formation de base, qui permet d'acquérir des outils théoriques et conceptuels pour l'analyse et la compréhension multidisciplinaires des droits de l'homme, de la violence, des conflits et d'une culture de paix ; une formation pédagogique et institutionnelle, qui vise à approfondir l'analyse de la gestion du vivre-ensemble à l'école ; une formation méthodologique, qui permet d'acquérir des outils méthodologiques pour l'élaboration d'une stratégie en faveur d'un vivre-ensemble fondé sur les droits de l'homme et une culture de paix. En Équateur, le Secrétariat à l'enseignement supérieur, aux sciences, aux technologies et à l'innovation a élaboré un cours en ligne sur le renforcement de l'égalité dans l'enseignement supérieur destiné aux autorités éducatives et au personnel enseignant et administratif des établissements d'enseignement supérieur. Ce cours a permis aux participants d'acquérir des outils en matière de sensibilisation, d'amélioration des connaissances et de création de compétences aux fins de l'adoption d'approches globales prenant en compte les questions de genre, d'interculturalité, d'inclusion des personnes handicapées et d'écologie dans le cadre de la recherche, la formation, la gestion institutionnelle et les activités de sensibilisation de la communauté.

25. De nombreux États ont élaboré des supports de formation aux droits de l'homme à l'intention des éducateurs. À Maurice par exemple, en 2015, avec l'appui du Secrétariat du Commonwealth, le Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des sciences et des technologies a mis au point une boîte à outils pour l'éducation aux droits de l'homme, qui donne aux enseignants un cadre pratique leur permettant d'intégrer facilement l'éducation aux droits de l'homme dans leurs cours existants. En Argentine, la Direction de l'éducation

aux droits de l'homme, du genre et de l'éducation sexuelle intégrale a publié une liste de manuels et de ressources concernant les droits de l'homme, le genre et l'éducation sexuelle, que les enseignants peuvent utiliser pour lancer des discussions sur ces questions complexes ; tous ces supports sont disponibles sur le portail educ.ar. En Slovaquie, le Centre méthodologique et pédagogique a élaboré de « brèves inspirations méthodologiques » consistant dans des activités d'apprentissage, des jeux didactiques et d'autres activités dans le domaine des droits de l'homme conçus par des enseignants spécialisés dans la formation continue, des conférenciers externes et des participants aux programmes éducatifs organisés au Centre. Les feuilles de travail, modèles et ressources nécessaires sont disponibles gratuitement sur le site Web du Centre. En Roumanie, l'élaboration du matériel pédagogique tient compte de la diversité culturelle des étudiants. Par exemple, les lignes directrices méthodologiques destinées aux enseignants du primaire et du secondaire portent sur des questions qui concernent non seulement l'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme, mais aussi l'histoire, les traditions, les langues, la littérature et la musique des minorités. Les lignes directrices visent à aider les enseignants à adopter des méthodes d'apprentissage qui tirent le meilleur parti de la diversité culturelle de leurs élèves.

D. Environnement favorable

26. De nombreux États ont signalé qu'ils avaient adopté des politiques et des mesures visant expressément à créer un environnement d'apprentissage sûr dans les établissements d'enseignement. En El Salvador, le Plan stratégique institutionnel (2019-2024) du Ministère de l'éducation, des sciences et des technologies prévoit des mesures visant à assurer que les élèves jouissent de tous leurs droits et les exercent pleinement dans des environnements scolaires protecteurs et propices à l'apprentissage. En 2019, le Ministère a publié une version actualisée de la politique nationale relative au vivre-ensemble à l'école et la culture de paix, qui a pour principal objectif de créer des environnements éducatifs inclusifs, sûrs, égalitaires et universellement accessibles qui réunissent les conditions voulues pour favoriser une éducation de qualité, le vivre-ensemble, l'égalité et la participation. Cette politique concerne tous les acteurs du système éducatif, en particulier les étudiants, les enseignants, les directeurs d'école, les familles et les tuteurs ainsi que d'autres personnes et institutions qui participent à la mise en œuvre de programmes et de projets éducatifs. En 2021, un manuel sur la contribution des élèves au vivre-ensemble à l'école a été publié pour soutenir la mise en œuvre de cette politique et garantir la participation des enfants et des jeunes en tant que détenteurs de droits à la création d'environnements d'apprentissage sûrs et favorables. En Roumanie, le Gouvernement a promulgué une loi interdisant le harcèlement entre élèves dans tous les établissements d'enseignement, qui a été accompagnée d'un arrêté ministériel contenant des lignes directrices sur la mise en œuvre des mesures et des stratégies à appliquer pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire. En Italie, en 2017, une loi relative à la protection des enfants et des jeunes par la prévention du cyberharcèlement et la lutte contre cette pratique a été adoptée.

27. En Équateur, le Secrétariat à l'enseignement supérieur, aux sciences, aux technologies et à l'innovation, soucieux de prendre en compte les questions de genre, de promouvoir l'égalité des sexes et d'éliminer la violence fondée sur le genre dans le système d'enseignement supérieur, a créé en 2015 le Réseau de l'enseignement supérieur et du genre afin de créer un espace de coordination et de coopération dans le domaine des droits de l'homme et du genre entre les établissements d'enseignement supérieur et les organes directeurs des politiques publiques dans l'enseignement supérieur. Un projet de plan de travail biennal (2022-2024) a été soumis. Dans le cadre de ce plan, il est notamment prévu d'organiser des activités de formation des représentants des étudiants afin que ceux-ci soient à même de défendre les politiques dans le domaine des droits de l'homme et du genre, de dispenser des conseils sur l'organisation de séminaires consacrés aux droits de l'homme, au genre et à d'autres sujets connexes, et de mettre en place et d'évaluer des protocoles pour la prévention et l'action lorsque des actes de harcèlement, de discrimination et de violence fondés sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle sont commis dans les établissements d'enseignement supérieur. En Slovénie, le Ministère de l'éducation, des sciences et des sports a accordé une attention particulière à la question du harcèlement et de la violence de nature sexuelle ou autre dans le milieu universitaire. Il a commandé une étude analytique sur la

réglementation normative pour la prévention du harcèlement et d'autres formes de violence sexuelle dans le monde universitaire et les milieux de la recherche, et a organisé une consultation publique sur ce thème. Il a également lancé un programme de recherche sur les solutions et les activités d'ordre institutionnel et législatif et les actions de sensibilisation permettant de combattre le harcèlement sexuel et d'autres formes de violence sexuelle dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche, le but étant d'élaborer un cadre législatif pour la protection des étudiants, des éducateurs et des autres membres du personnel et de les sensibiliser à ces questions.

28. En Slovaquie, les normes relatives au système interne d'assurance qualité de l'enseignement supérieur (2020) prévoient que les établissements d'enseignement supérieur doivent veiller à ce que des mécanismes efficaces soient en place afin que des enquêtes soient diligentées sur les plaintes émanant d'étudiants qui demandent que leurs droits soient défendus. En vertu de ces normes, les enquêtes doivent être transparentes et être menées par des représentants des étudiants. Les plaignants doivent ensuite être informés des résultats de l'enquête et des mesures qui ont été adoptées.

29. Des États ont créé des dispositifs permettant aux étudiants d'assumer des responsabilités et de défendre leurs droits. En El Salvador, divers mécanismes ont été mis en place à cette fin. On retiendra notamment les conseils d'étudiants, dont le rôle principal est de rendre opérationnelles les stratégies menées par les étudiants dans les établissements d'enseignement ; les conseils d'étudiants, qui représentent l'ensemble des étudiants dans tous les domaines qui les concernent ; les comités de prévention de la violence de genre, qui collaborent avec les établissements d'enseignement aux fins de la promotion de l'égalité hommes-femmes et d'une coexistence exempte de violence fondée sur le genre, ainsi que l'élaboration de plans d'action dans ces domaines ; les élèves médiateurs, qui sont chargés d'assister les enseignants et les autorités scolaires dans le cadre d'une médiation ou d'une négociation en cas de conflits entre élèves ; les bureaux des défenseurs chargés de la protection des droits des étudiants, qui sont des mécanismes de défense des droits des enfants et des jeunes dans le système éducatif. Actuellement, les bureaux des défenseurs des droits des étudiants sont au nombre de 500 et comptent 8 467 étudiants (dont 5 185 femmes et 3 282 hommes).

30. Plusieurs États ont adopté des mesures afin d'améliorer la protection et la réalisation des droits humains des jeunes en général. Au Mexique, le programme national pour la jeunesse (2021-2024) prévoit des mesures visant à promouvoir l'inclusion de tous les jeunes sans distinction et à garantir à ceux-ci et l'égalité des chances ainsi qu'à éliminer les stéréotypes et les préjugés à l'égard des jeunes. En Colombie, le Conseil présidentiel pour la jeunesse a mis en œuvre le « Pacte colombien avec la jeunesse », initiative lancée dans l'ensemble du pays afin d'écouter les préoccupations des jeunes et d'y répondre. Dans le cadre de cette initiative, des propositions ont été formulées et des engagements pris par le Gouvernement concernant l'accès des jeunes à l'éducation gratuite, les mesures visant à stimuler l'emploi des jeunes (par la création de 600 000 nouveaux emplois) et les mesures tendant à faciliter l'accès des jeunes à la propriété. En Slovaquie, des mesures ont été adoptées afin de protéger les droits des enfants et des jeunes et, notamment, des liens avec des permanences téléphoniques destinées aux enfants et avec des organisations qui proposent une assistance et un accompagnement psychologique aux victimes de la criminalité, y compris aux jeunes handicapés, ont été affichés sur les sites Web des établissements scolaires.

III. Conclusions et recommandations

31. **Les contributions reçues et résumées dans le présent rapport sont riches en informations et montrent que, dans la plupart des 17 États qui ont répondu, des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration ou la révision des politiques visant à intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement formel. On notera en particulier qu'un petit nombre d'États ont élaboré des projets et créé des mécanismes afin de suivre les progrès accomplis à l'échelon national et d'évaluer les effets des stratégies et des programmes relatifs à l'éducation aux droits de l'homme en vue d'améliorer et de renforcer leur mise en œuvre. Les processus de suivi et d'évaluation revêtent une importance cruciale car ils permettent de garantir que le contenu de**

l'éducation aux droits de l'homme et les méthodes employées dans ce domaine restent en phase avec les expériences que vivent les jeunes et les difficultés auxquelles ils se heurtent, et que cette éducation les dote d'outils appropriés leur permettant de participer à la vie publique et de se mobiliser en faveur de la réalisation des droits de l'homme au sein de leurs communautés respectives. Ces processus doivent prendre en compte les questions de genre et les formes croisées de discrimination que subissent les jeunes, en particulier ceux qui sont en situation d'exclusion ou de vulnérabilité. Le HCDH a constaté que la plupart des États n'avaient pas fourni de données ventilées par genre. Il est indispensable de collecter des données ventilées pour pouvoir analyser les besoins de manière approfondie, adapter les mesures et les politiques et évaluer leurs effets.

32. **L'éducation aux droits de l'homme dans des contextes informels est cruciale pour l'apprentissage des droits de l'homme dans l'enseignement formel et permet de compléter celui-ci utilement du fait qu'elle est plus largement accessible, en particulier pour les jeunes en situation d'exclusion et de vulnérabilité, et qu'elle peut servir de laboratoire pour tester de nouvelles méthodes qui, si elles se révèlent utiles, peuvent être employées dans tous les contextes. Un certain nombre d'États ont cité des exemples d'initiatives en matière d'éducation aux droits de l'homme lancées en dehors de l'enseignement formel. Il faudrait néanmoins faciliter et soutenir davantage les activités de la société civile, en particulier celles menées par des groupes et mouvements de jeunes et par des organisations dirigées par des jeunes qui s'emploient à sensibiliser leurs pairs aux droits de l'homme, étant donné que l'apprentissage entre pairs est largement reconnu comme un moyen essentiel d'assurer l'efficacité de la formation aux droits de l'homme. Une attention accrue devrait être accordée à la formation aux droits de l'homme des éducateurs dans les contextes informels, notamment les jeunes éducateurs et les éducateurs issus de groupes en situation d'exclusion ou de vulnérabilité, afin de constituer des viviers de jeunes qualifiés qui pourront ensuite former leurs pairs.**

33. **Comme cela a été souligné dans certaines communications, les jeunes sont des détenteurs de droits et des acteurs clefs dans la réalisation des droits de l'homme, le développement durable et le maintien de la paix. Partout dans le monde, la participation et l'activisme des jeunes sont en plein essor et, par leurs initiatives, les jeunes montrent souvent la voie en dénonçant la discrimination et l'injustice et en réclamant que les responsabilités soient établies. En outre, les jeunes doivent impérativement participer activement à la définition des priorités et à la conception des méthodes d'éducation aux droits de l'homme qui les concernent. Leur participation inclusive et utile en tant que partenaires clefs à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques en matière d'éducation aux droits de l'homme et d'autres mesures pertinentes doit être constamment favorisée et encouragée afin que les activités liées à l'éducation des jeunes aux droits de l'homme soient menées en collaboration avec les jeunes et sous leur conduite.**

34. **L'éducation aux droits de l'homme est inévitablement influencée par l'environnement d'apprentissage et les expériences que font les jeunes au sein de leur communauté, notamment en ce qui concerne leurs droits humains. En conséquence, les stratégies nationales d'éducation des jeunes aux droits de l'homme doivent s'accompagner de l'adoption et de la mise en œuvre de lois, de politiques, de programmes et de stratégies visant à garantir que les droits humains des jeunes soient respectés, protégés et réalisés sur le plan national. Promouvoir les droits des jeunes en étroite collaboration avec les organisations de jeunes et les structures dirigées par des jeunes permet de mettre en œuvre l'éducation aux droits de l'homme, et certaines des communications reçues montrent que les États sont de plus en plus nombreux à adopter des mesures à cette fin.**

35. **Depuis la pandémie de COVID-19, l'utilisation croissante de la technologie à l'école et en dehors relevée par certains États a relancé le débat sur l'inégalité, y compris en ce qui concerne l'exercice du droit à l'éducation et l'accès à l'information. S'il convient de continuer à exploiter le potentiel extraordinaire des nouvelles technologies afin de démultiplier les effets des initiatives éducatives et d'améliorer leur accessibilité, il faut se montrer particulièrement prudent et adopter des mesures pour réduire la fracture numérique afin que tous les jeunes aient la possibilité d'acquérir des**

connaissances, y compris dans le domaine des droits de l'homme, et qu'ainsi, aucun ne soit laissé pour compte. D'autres risques liés à l'utilisation de la technologie, notamment l'isolement des jeunes, les discours clivants, la désinformation et les violations du droit des jeunes au respect de leur vie privée, doivent également être pris en compte.

36. **Dans un monde de plus en plus incertain et complexe, et touché par de multiples problèmes, dont la violence et les conflits, les changements climatiques, les crises sanitaires, la pauvreté et l'aggravation des inégalités sociales et économiques, les jeunes peuvent jouer un rôle majeur en proposant et en défendant des solutions fondées sur le principe selon lequel toutes les personnes méritent d'être traitées avec respect et dignité. L'éducation aux droits de l'homme constitue un outil important permettant de doter les jeunes des moyens de devenir des agents du changement et des citoyens actifs qui défendent leurs droits fondamentaux et ceux des autres. Intensifier les efforts consentis afin de mettre en œuvre l'éducation aux droits de l'homme pour, avec et par les jeunes, en se servant du plan d'action de la quatrième phase du Programme mondial comme point de repère pour dresser un bilan et définir les actions futures représente un investissement vital en faveur d'un avenir pacifique, juste et durable.**

Annexe

Liste des États qui ont répondu

Angola

Argentine

Burundi

Chili

Colombie

Équateur

El Salvador

Italie

Lettonie

Lituanie

Maurice

Mexique

Roumanie

Fédération de Russie

Slovaquie

Slovénie

Türkiye